

Atelier d'Optimisation classique - Décider

◀ Etape précédente

Etape suivante ▶

Objectifs de l'étape

Prioriser, choisir et valider le processus

Acteurs

CRD

Modalités pratiques

Cette étape se réalise en 3 temps :

1. Choisir le processus à optimiser.
2. Définir l'agent de direction, appelé « sponsor », qui sera chargé de suivre les travaux.
3. Nommer les animateurs de l'atelier.
4. Validation en CRD du plan retenu et pour les processus non retenus, étayer la décision et les présenter également

Concrètement ?

1. Ce choix peut être guidé par l'aide de critères prédéfinis (poids financier global, gain de performance recherché, nombre de « clients » impactés, ...)
2. Pour les processus transverses ou multi-fonctions, un seul agent de direction doit être désigné comme sponsor et sera :

- un soutien exigeant
- un réel « sponsor » de l'atelier
- un relais entre la direction et les animateurs de l'atelier

3. Un binôme d'animateurs devra être constitué avec, a minima :

- un des deux animateurs formé à la démarche
- un animateur issu de la fonction concernée par le processus à optimiser
- un animateur maîtrise des risques

Durée

Au préalable des ateliers

Astuces

Cette étape est le préalable indispensable à tout atelier.